



Association pour la **P**rotection des **C**hats **L**ibres d'**O**rléans
Siège social : 93 rue Guy de Maupassant – 45100 Orléans
Refuge : 44 avenue Roger Secretain – 45100 Orléans
Tel/rep : 06.72.56.18.41 – e-mail : apclo@hotmail.fr – site : www.apclo.fr

ASSEMBLEE GENERALE DU 19 MARS 2016

La séance est ouverte à 15H30.

Madeleine Hemery remercie l'assistance ainsi que la municipalité de Saint Jean de Braye pour l'octroi de la salle Jean-Baptiste Clément à titre gratuit, depuis plusieurs années déjà.

Elle remercie également Gaëlle Peiffer, fondatrice des Lubbies de Fifi, Marie-Claire Dhuisme et Florence Meunier pour la création d'objets artisanaux proposés à la vente ce jour, au profit, tout ou partie, de l'association. Ainsi que l'ensemble des bénévoles qui ont participé à l'élaboration du buffet.

Madeleine Hemery fait part à l'assemblée de la démission en tant que présidente de Sylviane Begon, fondatrice de l'association, et lui donne la parole.

DEMISSION DE SYLVIANE BEGON

Sylviane Begon explique que sa situation familiale exigera tôt ou tard qu'elle soit moins investie dans ce travail à temps plein, que le renoncement à la présidence était le premier pas nécessaire dans cette démarche mais qu'il ne justifiait nullement une démission en cours de mandat. Cette démission abrupte fut motivée avant tout par une grande lassitude et une grande fatigue dues

- à la remise en cause récurrente de sa politique de gestion par divers bénévoles (concernant entre autres les euthanasies, l'hygiène etc ...), politique qui pourtant fit ses preuves durant ces seize années d'existence,
- à ce qu'elle appelle « la politique de la toile d'araignée jointe à celle du parapluie » menées par les municipalités et, même récemment, par les vétérinaires attirés de l'association.

Les conditions ne lui semblent donc plus réunies pour endosser la responsabilité de la présidence. Elle incite les adhérents à lire une petite brochure explicative à ce sujet, mise à disposition. **Elle continuera cependant, tant que faire se peut, son travail de bénévole au sein de l'association.**

En attendant les prochaines élections, **elle a donc passé le flambeau à Madeleine Hemery, présidente par interim, dont « le feu sacré » et le degré de résilience sont bien connus de tous.** Pour terminer, elle souhaite bon vent et longue vie à l'association dans laquelle elle a mis durant toutes ces années tout son cœur et toute son énergie.

Nicolas Leboucher lui offre un bouquet de fleurs de la part de l'ensemble des bénévoles qu'elle remercie chaleureusement.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est ensuite procédé à l'élection du conseil d'administration renouvelé par tiers pour la première fois. Sont sortant et rééligibles Nicolas Leboucher, Lydie Maurin, Marie-Paule Pivain. Un quatrième poste est laissé vacant par Pierre Mences. Outre les administrateurs sortant, trois candidats se présentent, Henri Bilweis, Isabelle Court et Jacques Maurin, soit au total six candidats pour quatre postes. Les candidats se présentent et le vote a lieu ensuite à bulletin secret.

Commence ensuite la réunion proprement dite concernant le bilan d'activité puis le bilan financier portant sur deux exercices,

- l'un allant du 1^{er} septembre 2014 au 31 Décembre 2015,
- l'autre, calendaire, allant du 1^{er} Janvier 2015 au 31 Décembre 2015.

BILAN D'ACTIVITE

Madeleine Hemery commente des graphiques de type « camembert » portant sur la répartition géographique des chats errants tatoués par l'association.

- **1^{er} graphique** : **L'agglomération orléanaise constitue en gros 70% de l'activité**, les 30% restant portant sur le reste du département donc sur une surface infiniment plus grande.
- **2^{ème} graphique** : Au sein même de l'agglomération orléanaise (22 communes) **quatre municipalités (St Jean de Braye, St Jean de la Ruelle, Fleury les Aubrais et La chapelle st Mesmin) constituent à elles seules 29% de l'activité sur l'agglomération**, c'est-à-dire autant que l'ensemble des dix sept autres communes (hors Orléans).
- **3^{ème} graphique** : Portant sur la répartition des chats en fonction de leur devenir, il montre que plus de 55% des chats sont apprivoisés et destinés à l'adoption. **Ce graphique montre donc clairement que l'activité de refuge prend le pas sur celle de « chats libres ».**

BILAN FINANCIER

Sylviane Begon fait part de l'éviction du comptable, Pierre Mences, éviction votée à une écrasante majorité par le CA. Il s'est avéré dans un second temps que la comptabilité n'était pas assumée depuis six mois.

Elle souligne les contradictions de cette comptabilité dite d'engagement, alors que de nombreux chèques de caution émis en 2014 sont enregistrés à la date d'encaissement en 2015.

Conseil pris auprès de professionnels, **le choix s'est donc porté sur une comptabilité dite de trésorerie**, acceptée pour les associations, et ce malgré les inconvénients liés à la rupture de système, interdisant notamment la première année les comparaisons avec l'exercice précédent.

Elle souligne que le compte de résultat n'a pas de réelle signification dans une telle comptabilité et ne devrait pas être. Il donne cependant une bonne approximation de la situation financière de l'association, ce qui justifie qu'il soit donné à titre indicatif.

Elle commente ensuite des graphiques de type « Camembert » portant sur les charges puis les produits de chacun des exercices mais surtout 2015.

Les charges en 2015

- **1^{er} graphique : Répartition des charges**

- Les frais vétérinaires représentent un peu plus de la moitié des charges.
- Le poste « matières et fournitures » comprend l'alimentation, les produits d'entretien du refuge et les produits vétérinaires. Il représente près de 40% des charges
- Le poste « alimentation » comprend les croquettes mises à disposition des protecteurs contre dons compensatoires, ce qui explique qu'il soit très important car il s'agit à la fois de l'alimentation des chats du refuge et d'un grand nombre de chats libres.
- Seuls 8,7% des charges ne concernent pas directement les chats (eau, gaz, électricité, frais de location, postaux et bancaires), ce qui est très faible. L'activité de l'association est donc particulièrement saine.

- **2^{ème} graphique : Répartition des seules charges vétérinaires**

- Les frais de tatouage et stérilisation (un peu plus de 44%) sont aussi élevés que le cumul des frais relevant de chirurgies autres ou de prestations vétérinaires diverses (un peu moins de 44%)
- Les chirurgies autres que les stérilisations représentent plus de 12% des frais vétérinaires, les examens d'investigation un peu plus de 5%, soit au total 17%, ce qui montre l'engagement de l'association et sa volonté de soigner les chats en sus de les stériliser.
- Enfin il est à noter les frais élevés d'euthanasies et d'incinération (plus de 6%) dus à la nouvelle politique des sociétés d'incinération refusant à présent la gratuité pour les chats non identifiés.

Les produits en 2015 (un seul graphique)

- Le poste « adhésions » et « dons », représentant à peu près 64% des produits. Il est artificiellement gonflé au même titre que celui des frais d'alimentation dans les charges par les dons faits à l'occasion d'octroi de croquettes.
- Les subventions représentent une part infime des produits (1,61%)
- En revanche les produits résultant de la vente de menus objets est loin d'être négligeable (5,52%)

PROJECTION DE PHOTO ET VIDEO

S'ensuit une longue projection de photo et de vidéo concernant

- les chats errants, c'est-à-dire avant leur prise en charge par l'association,
- les chats libres, c'est-à-dire les chats tatoués au nom de l'association puis relâchés sur le lieu de capture, généralement aux bons soins d'un généreux protecteur,
- les chats adoptés.

Madeleine Hemery et Sylviane Begon commentent ces photo en soulignant l'enseignement susceptible d'en être tiré.

- L'association a pour mission première d'identifier et de stériliser les chats mais aussi d'abréger les souffrances de nombreux chats errants (granulome, cancer, sida en phase terminale etc...) via l'euthanasie.
- Notamment, s'ils ne sont pas identifiés, elle prend en charge certains chats de propriétaire qui évoluent en extérieur dans des états lamentables, ce qui est à la limite de la légalité pour ne pas dire hors limites.
- Pour stériliser, l'association doit contourner, surmonter l'obscurantisme de certains protecteurs et ne peut compter que sur elle-même et certainement pas sur une quelconque aide des municipalités, quitte parfois à se mettre carrément hors la loi.
- Si l'association fonctionne comme un organisme de prestations auprès d'un grand nombre de protecteurs dévoués, certaines campagnes assumées par des bénévoles exigent des prouesses d'ordre physique et/ou moral et beaucoup d'abnégation (chats de l'hôpital de La Madeleine, chats de la rue de Reims...)
- Certains chats recueillis dans des états lamentables, au physique comme au moral, redeviennent de beaux et gentils chats au sein du refuge. C'est « une » pour ne pas dire « la » récompense des bénévoles et encore davantage lorsqu'ils sont adoptés.
- Certains chats libres, secourus souvent dans de tristes états, deviennent de vrais chats de maison, dorlotés et soignés par leur protecteur (Mister Black, Junior,

Nanou) mais les frais vétérinaires restent à charge de l'association, ce qui pose un vrai problème financier vis-à-vis de l'association et des vétérinaires.

- Il faut généralement plusieurs mois, parfois une année entière, pour placer un chat adulte, le record étant détenu par la chatte Grisette (19 mois).
- Un gentil chat peut devenir en certaines circonstances un monstre d'agressivité puis redevenir un mignon chat. L'association peut tout mettre en œuvre pour réinsérer ce chat dans sa famille (cas d'Ibra) mais, pour des raisons de sécurité, elle se devrait de l'euthanasier plutôt que de lui faire intégrer le refuge.
- Certains chats ont des parcours très longs et alambiqués, quittent l'association pour lui revenir des années après et la quitter à nouveau (cas de Dune, Gitane, Orphée).
- D'autres souffrent d'handicaps mais les adeptes de bonnes actions ne sont plus rares et ces chats handicapés trouvent toujours preneur (Eddy, Pénélope, Ramses). C'est un encouragement.

Les vidéos ont, mieux que les photos, permis de saisir les comportements psychologiques des chats, également de mesurer l'investissement de certains protecteurs passionnés.

Une vidéo fut consacrée au nettoyage et à la désinfection du matériel, travail incontournable mais combien ingrat, astreignant et physique.

L'ensemble de ces projections fut un hommage au travail de l'ensemble des bénévoles qui s'investissent dans cette association, un remerciement également.

Un bouquet de fleurs fut offert à Nadine Tannier pour ses multiples campagnes visant à retrouver, au prix d'efforts incommensurables, des chats de l'association égarés après adoption.

Les résultats du vote sont portés à la connaissance du public : Sont élus administrateurs :

**Nicolas Leboucher,
Jacques Maurin,
Lydie Maurin,
Marie-Paule Pivain.**

La réunion s'achève aux environs de 18H30. Les adhérents sont invités à partager le pot de l'amitié autour d'un buffet garni par les soins des bénévoles ou de certains adhérents particulièrement sympathisant.